L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 21 JANVIER.

Mort de Bulwer.

Le télégraphe nous annonce, avec la brièveté dont il ne se départit jamais en temps opportun, la mort inattendue de Bulwer, auquel un décret de la cour britannique permettait de signer Lord Bulwer Lytton.

Les hommes qui ne s'occupent pas plus de la littérature anglaise que des productions du génie français, américain, allemand, espagnol ou italien; ceux qu'emportent, vers un avenir inconnu, effrayant peut-être, le courant des événements politiques et les grandes opérations commerciales du siècle—jetteront, sans doute, un regard distrait sur les lignes consacrées, par la presse des deux mondes, à la mémoire de l'éminent écrivain et du profond penseur; il appartient donc aux auteurs dont il a formé le goût, aux lecteurs dont il a charmé les loisirs, aux disciples qu'il a aidés à gravir la montagne et consolés dans les heures de tristesse ou de découragement—de rendre à son magnifique talent un témoignage d'admiration et de gratitude. Ils ne failliront à cette obligation ni ici ni ailleurs.

Bulwer—c'est le nom sous lequel la postérité le connaîtra—est né en Angleterre en 1805; il descendait d'une famille noble de Normandie. Comme beaucoup de grands esprits, il dut à la brillante éducation et au goût de sa mère pour les belles lettres, les premiers succès qu'il obtint dans la carrière et qui ne tardèrent pas à le placer parmi les gloires de son pays. On ne s'accorde pas encore sur le mérite de plusieurs de ses œuvres, mais les critiques, ceux mêmes qui ont le moins loué son style ou le plus amèrement critiqué ses principes, s'inclinent devant les romans qu'il a donnés au monde sous les titres de *Les derniers jours de Pompeï*, *Pelham ou les aventures d'un gentilhomme*, *le dernier des tribuns*, *le dernier des barons*. Les habitués des théâtres anglais et américains aiment à lire, sur les affiches, *la Dame de Lyon*, *Richelieu* et *l'Argent*, que Londres, New-York et la Nouvelle-Orléans ont si souvent applaudis, qu'ils applaudiront longtemps encore. Les admirateurs les plus passionnés de Thomas Moore retrouvent, dans beaucoup de ses délicieuses ballades, une mélodie et une originalité dont le cygne de l'Irlande avait, croyaient-ils, le magnifique monopole.

Bulwer, en un jour de fatigue ou d'illusion, quitta la plume pour l'existence populaire, les meetings, les présidences d'universités, les discours en plein vent, les bravos des masses et enfin le parlement, où l'on a vu échouer plus de réputations littéraires que les biographes ne voudraient le dire. Nous saurons plus tard s'il n'a pas regretté ce qu'on serait presque tenté d'appeler une erreur chez un écrivain auquel le silence du cabinet et les méditations convenaient bien mieux que les harangues et les débats orageux des chambres. Hâtons-nous, cependant, de reconnaître qu'il n'oublia jamais, tout en conservant précieusement le souvenir de ses ancêtres et sa dignité, les intérêts du peuple, qu'il a toujours défendus avec talent, avec enthousiasme même, quand les réclamations des sujets n'allaient pas au-delà du droit et ne portaient pas atteinte à la sécurité du royaume. Ce n'était ni un démagogue ni un absolutiste; tous ses discours indiquent combien il redoutait les convoitises et les excès populaires; sa fameuse brochure—*la crise*—publiée en 1835 et qui eut sept éditions, est une preuve de ses tendances sagement conservatrices. Le peuple avait confiance en lui; il ne perdit qu'une seule fois le siége qu'il honorait. Les classes élevées l'accueillaient comme un des leurs, elles saluaient en lui un allié naturel, et, en 1858, il faisait partie du cabinet de Lord Derby en qualité de ministre des colonies.

Les partisans de la liberté de la presse dans la Grande-Bretagne se souviennent avec orgueil des efforts qu'il fit pour rendre plus faciles et plus profitables, dans le pays des garanties constitutionnelles, l'exploitation des journaux et la carrière du publiciste.

L'Angleterre voit disparaître en lui un grand citoyen, et la société, l'une de ses plus belles illustrations.

LA MODERNE BORGIA.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Elle a bien mérité le surnom de Borgia que lui a donné le peuple du Connecticut, cette Lydia Sherman dont nous relations hier la condamnation à l'emprisonnement perpétuel par un jury de New Haven, pour avoir empoisonné son troisième mari. Dès qu'elle a su que la corde n'était plus à craindre pour elle, cette créature, qui est une parfaite hypocrite et qui de tout temps a été assidue à l'église que chez le pharmacien où elle se munissait d'arsenic, cette misérable créature, disons-nous, quand elle a su que son sort était définitivement fixé, s'est décidée à faire des aveux, "pour se mettre en paix avec le ciel," et depuis sa confession elle a déclaré "qu'elle se sent la conscience tout allégée."

Nous avons raconté dans le temps l'effroyable série de crimes dont la rumeur publique accusait Lydia Sherman; mais nous croyons devoir, pour l'édification des lecteurs, rappeler ceux de ces crimes dont elle vient de se reconnaître coupable.

La première victime a été son premier mari, un officier de la police de New-York, qu'elle a empoisonné avec de l'arsenic, après dix-huit ans de vie commune, "parce qu'il était dérangé."

Peu après, elle se défait de ses deux plus jeunes enfants, parce que, dit-elle, "je pensais que je n'aurais pas les moyens de les élever, et j'arrivais à la conclusion qu'il valait mieux pour eux sortir de ce monde."

Puis vient le tour d'un fils de 14 ans, que sa mère empoisonne parce qu'il avait la maladie dite colique de peintre. "Je pensai qu'il me serait à charge, et je mêlai un peu d'arsenic à son thé. Je crois qu'il mourut le lendemain. Les symptômes furent les mêmes que chez les autres, mais le docteur crut qu'il était mort des coliques de peintre. Je lui donnai de l'arsenic parce que j'étais découragée. Je vois maintenant que ce n'est pas une excuse, mais j'avais alors tant d'embarras que je ne réfléchis pas à cela."

Bientôt une fille de 18 ans tombe malade de la fièvre. Ecoutez sa mère: "J'étais abattue et découragée. Je fus chercher une médecine pour elle chez un droguiste, j'y mêlai de l'arsenic et je la lui donnai. Je crois lui en avoir donné deux fois. Elle fut prise de la même maladie que les autres. Elle resta malade quatre jours. Elle mourut vers midi. C'était l'enfant la plus gaie que j'ai jamais eue."

Deux autres enfants de l'empoisonneuse meurent ensuite coup sur coup, mais elle prétend n'y être pour rien. Débarrassée de sa nombreuse famille, elle va se fixer dans le Connecticut, épouse un second mari et l'envoie rejoindre le premier. Elle se marie pour la troisième fois et empoisonne son beau-fils, parce que "j'étais pleine d'embarras, et ne sachant que faire je songeai à me défaire de lui, pensant qu'il serait mieux ailleurs."

L'arsenic a ensuite raison d'Ada, sa belle-fille, et enfin de son troisième mari. C'est à la suite de ce dernier crime que cette créature a été arrêtée et condamnée à l'emprisonnement perpétuel.

C'est donc neuf empoisonnements qu'elle a commis, de son propre aveu, et il y a lieu de croire qu'elle en dissimule au moins deux de plus. En tous cas, la prison d'Etat du Connecticut peut se vanter de renfermer actuellement dans ses murs un des monstres les plus réussis dont l'espèce humaine ait jamais été affligée, et la confession que nous venons de résumer explique surabondamment que Lydia Sherman ait cru devoir remercier le jury en apprenant qu'il ne l'avait pas trouvée digne de la potence. Mais elle pourrait bien n'avoir reculé que pour mieux sauter, car le public, justement indigné, témoigne hautement son mécontentement de la punition insuffisante infligée à cette grande criminelle et réclame sa mise en jugement sur un autre des nombreux meurtres qui ont précédé celui de son troisième mari.

LE DERNIER MOT DE CORA PEARL.—Nous nous étions promis de ne plus reparler de l'affaire Duval, mais en présence de ce que nous lisons ce matin, dans le *Figaro*, nous consentons à nous occuper encore une fois de la triste héroïne de ce triste drame.

Hier donc, Mlle Cora Pearl s'est rendue trois fois chez M. Duval, pour obtenir de lui qu'il fît demander par sa mère le retrait de l'arrêté d'expulsion dont j'ai parlé. En sortant de la troisième visite, elle se rencontra avec Mme Duval dans l'escalier.

Une scène violente eut lieu entre la mère et la maîtresse.

—Vous me faites chasser de France, dit cette dernière.... eh bien! J'EMPORTE LA VIE DE VOTRE FILS!

—A ces mots, Mme Duval—déjà fort souffrante et à peine remise de la chute dont j'ai parlé—se trouva mal et eut une attaque de nerfs, pendant que les domestiques chassaient Mlle Cora Pearl.

Celle-ci est partie pour Londres hier soir.

—La santé d'Abd-el-Kader, qui depuis quelque temps présentait des signes d'altération, serait, dit-on, en ce moment assez gravement atteinte. Les dernières nouvelles reçues de Damas (Syrie), où l'émir réside, annoncent qu'il est dangereusement malade.

Abd-el-Kader est âgé de soixante-cinq ans.

L'AMBASSADE JAPONAISE.

On lit dans la *République française* du 26 décembre:

M. Thiers a reçu hier, à deux heures, les membres de l'ambassade japonaise. Les ambassadeurs sont arrivés au palais de l'Elysée dans les voitures que le chef de l'Etat avait mises à leur disposition. Ils étaient revêtus de costumes d'une grande richesse et ressemblant assez à la grande tenue de nos généraux: pantalon blanc avec large bande en or, habit bleu foncé à la française et couvert à profusion de magnifiques broderies d'or, chapeau à claque avec des plumes blanches et absolument semblable à celui des généraux de division français.

En arrivant dans la cour de l'Elysée, les ambassadeurs ont été reçus par la musique du 67e de ligne, et une compagnie du même régiment leur a présenté les armes. M. Thiers était entouré du ministre de la guerre et de ses aides-de-camp, du ministre des affaires étrangères et de plusieurs autres personnes du monde officiel.

Les ambassadeurs, dit l'agence Havas, ont été introduits par M. Feuillet de Conches. Le principal d'entre eux a lu, en langue japonaise, un petit discours qu'il a prononcé en modulant sa voix sur une sorte de rhythme cadencé ressemblant à un chant. Cette façon de parler est employée au Japon lorsqu'on veut témoigner un grand respect; c'est la marque de la plus grande politesse.

L'un des membres de l'ambassade a lu ensuite la traduction de ce discours dans lequel par l'intermédiaire de leur chef, les ambassadeurs déclaraient qu'ils avaient l'intention de visiter toutes les nations de l'Europe afin de les connaître, de les étudier et d'ouvrir des relations entre elles et leur pays. Ils ajoutaient qu'ils désiraient particulièrement nouer des relations durables avec la France, et qu'ils faisaient les vœux les plus sincères pour la prospérité de ce pays.

M. Thiers a répondu en quelques mots qu'il se ferait un devoir de prendre toutes les mesures qui pourraient faciliter la mission des ambassadeurs en France. Il a terminé en exprimant le désir de voir les relations entre la France et le Japon aussi complètes et aussi amicales que possible.

Les ambassadeurs se sont retirés ensuite. Ils étaient au nombre de huit. Durant toute l'entrevue, ils n'ont pas paru le moins du monde embarrassés. Ce sont tous, du reste, des hommes d'une intelligence supérieure, d'un caractère très sérieux, et qui sont les personnages les plus importants de leur pays. Depuis quelques années, le Japon a beaucoup progressé, et aujourd'hui, le mikado veut complètement introduire dans son empire la civilisation européenne et ouvrir des débouchés au commerce de l'Occident.

LES SUICIDES.—On lit dans le *Figaro*:

"M. Armand Lucy a pu se lever hier et passer quelques heures dans un fauteuil. On voit donc que son état est aussi satisfaisant que possible.

"Mme K.... est partie pour Marseille."

"L'état de M. Alexandre Duval, au contraire, est toujours fort grave; le blessé souffre horriblement et a exigé hier soir des médecins la promesse que la balle lui serait extraite aujourd'hui.

"Il ne parle qu'avec peine et reste presque toute la journée immobile, étendu sur le dos. Il se fait lire les journaux. Il s'est trouvé qu'il connaissait beaucoup M. Lucy.

"Il a déclaré hier soir à ses amis que, s'il guérissait, il irait fonder des établissements de bouillon à Londres, comme son père l'a fait à Paris."

AUTRE SUICIDE.—Ah! l'amour en fait de belles depuis quelques jours!

Un jeune homme se promenait, hier matin vers neuf heures, dans les allées du jardin des Plantes. Sa tenue était simple et de bon goût. Il semblait s'intéresser à ce qui l'entourait, et il s'arrêtait fréquemment pour considérer une plante ou un arbuste rare.

Quand le cigare qu'il fumait fut fini, dit la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, il s'assit sur un banc, sortit avec précaution une boîte de sa poche et en tira un revolver qu'il visita minutieusement. S'apercevant alors qu'on l'observait, il fit quelques pas dans la direction d'un arbre, contre lequel il s'appuya, puis, dirigeant son arme vers sa poitrine, il fit feu deux fois et tomba le visage contre terre.

Transporté à l'hôpital de la Pitié, ce jeune homme a expiré sans avoir repris connaissance. Les vêtements contenaient des lettres qui ont amené la découverte de l'identité de la victime, qui se nommait C....

M. C.... âgé de vingt-sept ans, négociant rue du Mail, serait victime d'une passion exaltée pour une jeune dame qui l'a toujours repoussé.

UN GENDARME TERRIBLE.—Nous lisons dans le *Journal* de Bordeaux:

C'est avec une véritable douleur que nous apprenons la mort de M. le commandant Conti, cousin germain du courageux député, ancien secrétaire de S. M. Napoléon III.

Cette mort est d'autant plus triste qu'elle est le fait d'un acte de courage et de dévouement.

Il y a quelques jours, le commandant Conti, commandant supérieur du cercle de Cherchell, en Algérie, entendit battre la générale vers dix heures et demie du soir. Il revêt, en toute hâte, son uniforme et apprend que le feu est à la gendarmerie.

C'est un gendarme, cassé depuis trois jours, du grade de brigadier, qui vient d'allumer l'incendie.

N'écoutant que son courage, le commandant Conti veut arrêter lui-même le coupable; celui-ci, furieux, porte au commandant un coup de baïonnette, qui pénètre au-dessus de la hanche droite et traverse toute l'épaisseur du corps en sortant par le côté gauche; c'était horrible à voir.

Après ce premier crime, le misérable se rua sur un capitaine de tirailleurs, qu'il blessa; puis, sur un lieutenant du 4e zouaves, qui tomba à son tour, ainsi que sur trois zouaves qui furent également atteints par l'arme de l'assassin.

Après avoir couché autour de lui tous ceux qui voulaient s'en approcher, il tourna sa fureur contre sa propre femme, et ce ne fut qu'à la suite d'efforts inouïs que l'on parvint à le saisir et à le désarmer.

L'assassin a été immédiatement écroué à la prison civile.

Le malheureux commandant Conti est mort, dans d'atroces souffrances, quarante heures après avoir reçu sa blessure.

C'était un officier de grande bravoure; pendant le siége de Paris, il avait assisté à toutes les affaires, et c'est à lui que le général Ducrot avait confié le commandement des francs-tireurs de l'armée.

Le commandant Conti laisse une nombreuse famille sans fortune.

ENTRE JOURNALISTES.—Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier, que M. Boudin, rédacteur en chef de l'*Homme gris*, a été l'objet, dans son domicile, d'une attaque de la part de M. le docteur Bergeret, rédacteur du *Stéphanois*, médecin de l'hôpital, membre de l'ex-conseil municipal de Saint-Etienne, suspendu.

Voici les faits tels qu'ils sont racontés par la *Décentralisation*:

"Vers une heure et demie, Bergeret s'est présenté chez M. Boudin à l'effet de l'entretenir. M. Boudin était absent. M. Bergeret n'a pas voulu attendre; il a préféré revenir.

"Trois quarts d'heure plus tard, en effet, M. Boudin, en rentrant dans ses appartements, a trouvé le docteur Bergeret assis dans le salon, sur un fauteuil, tenant à la main une grosse canne par le milieu. Sur la question que M. Boudin lui a faite:

"—Qu'y a-t-il, monsieur, pour votre service?

"Le docteur Bergeret a répondu:

"—Etes-vous l'auteur de cet article qui a paru, ce matin, dans l'*Homme gris*?

"—Parfaitement.

"—Eh bien! a répliqué M. Bergeret, je vais vous donner une leçon d'orthographe, moi.

"Et aussitôt, sans qu'une autre parole ait été échangée, il s'est rué, en furieux, sur M. Boudin, en le frappant violemment au visage du poing et de la canne et poussant des espèces de rugissements.

"A cette brutale attaque, M. Boudin, qui n'avait pas encore eu le temps de déboutonner son pardessus ni d'enlever le foulard qui enveloppait son visage, tout coiffé par suite d'une névralgie de deux jours, M. Boudin s'est écrié:

"Misérable, vous venez m'assaillir en traître jusque chez moi!

"Et, saisissant une canne, il s'est mis en devoir de se défendre.

"M. Bergeret est parvenu à arracher la canne de M. Boudin, et s'est armé d'un pique-feu qui était à sa portée.

"A cet instant, M. Boudin, se voyant menacé des dernières violences, s'est précipité sur un revolver placé dans sa bibliothèque.

"Entre temps, Mme Boudin était accourue, au bruit de cette lutte, et s'efforçait en pleurant de contenir M. Bergeret, de plus en plus furibond. Un petit garçon, que M. Boudin emploie au service de l'*Homme-Gris*, était aussi arrivé, et s'était cramponné au bras droit de M. Boudin pour l'empêcher de faire feu.

"Cette scène terrible a duré plus de dix minutes. Vers la fin, M. Bergeret est parvenu, par un violent effort, à jeter Mme Boudin sur un meuble et s'est avancé résolument sur son mari, en brandissant le pique-feu.

"M. Boudin, se débarrassant soudain des étreintes du jeune homme qui l'enlaçait, s'est préparé à frapper sans pitié l'agresseur. Il a appuyé le doigt sur la détente du revolver.

"Mais Bergeret, dont la pâleur était affreuse, a su gagner précipitamment la porte et s'est enfui, emportant le pique-feu, qu'il n'a abandonné que dans la rue, et laissant sa canne dans le salon de M. Boudin.

"De la place St-Charles, M. Bergeret a continué à insulter M. Boudin et a, par son attitude, provoqué un attroupement de passants.

"Témoin et partie, hélas! en quelque sorte, de ce drame qui eût pu finir par une mort d'homme, sans l'intervention d'un enfant, Mme Boudin est restée, jusqu'à la nuit, en proie à une crise nerveuse des plus douloureuses.

"Le parquet a instruit immédiatement l'affaire.

"Le docteur Bergeret est cité à l'audience de police correctionnelle de mardi."

—M. Moriceau, enseigne de vaisseau, vient d'obtenir un congé de trois ans, sans solde, à l'effet d'aller fonder, dans la Nouvelle-Calédonie, un établissement agricole, entièrement composé d'Alsaciens et de Lorrains de bonne volonté.

—M. le président Grevy a reçu avec prière d'en donner communication à la chambre, une adresse de remerciements au nom des Alsaciens-Lorrains, au sujet du dernier vote rendu en leur faveur par l'Assemblée.

UN HEUREUX ÉTAT.—La Serbie a célébré tout récemment l'anniversaire de son indépendance. Les détails suivants arrivent donc à propos:

La principauté de Serbie est le seul Etat européen qui n'ait point de dette publique. Elle entretient une armée assez nombreuse, fait des achats assez considérables de matériel de guerre, paie un tribut de 600,000 fr. environ à la Porte, et, sans nuire à aucune branche de l'administration publique, trouve encore le moyen d'équilibrer son budget par un surplus de 5,000 fr., grâce à la sagesse du gouvernement.

Le montant des revenus est de 35 millions 704,000 groschen (à 50 c.), soit 17 millions 852,000 fr.; celui des dépenses est de 35 millions 692,250 groschen. Après le ministère de la guerre (5 millions 594,604 fr., et de l'intérieur (3 millions 330,978 fr.), le département de l'instruction publique a la première place: 2 millions 11,854 fr. lui sont alloués. La liste civile du prince n'est que de 600,000 fr. par an.

POUR NE PAS ÊTRE SOLDAT.—Un jeune homme de Villiers-sous-Grès, près Fontainebleau, pour être exempt du service militaire comme fils aîné de veuve, a tué son frère. La victime a reçu un coup de fusil et quinze coups de serpe. L'assassin a été arrêté immédiatement.

On s'entretenait depuis plusieurs jours, à Lyon, de la disparition mystérieuse de M. de la Fontaine, président du tribunal de Nantua.

Le cadavre vient d'être retrouvé dans un marais, près de Nantua.

M. de la Fontaine, il y a vingt-trois ou vingt-quatre jours, était allé à Lyon, où il est descendu à l'hôtel de ....; après y être resté un jour ou deux, il dit un soir au maître d'hôtel qu'il allait à Bourg, d'où il reviendrait le lendemain, pour se trouver à Lyon avec sa fille qu'il attendait. Il partit avec sa couverture de voyage et un petit sac de nuit, laissant à l'hôtel sa malle et ses habillements. On ignore entièrement s'il emportait de l'argent et des valeurs.

Depuis ce moment on n'avait plus entendu parler de lui, mais on était persuadé qu'il n'était pas allé à Bourg.

— Le préfet des Basses-Pyrénées vient de prendre un arrêt interdisant à tout sujet espagnol, non-résidant dans les Basses-Pyrénées, même lorsqu'il sera porteur d'un titre régulier de voyage, de séjourner dans l'étendue de ce département, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation.

Cette autorisation sera délivrée par le préfet pour l'arrondissement de Pau, et par les sous-préfets pour les arrondissements d'Oloron, Mauléon, Bayonne et Orthez.

Tout sujet espagnol qui, dans les quarante-huit heures de son arrivée dans le département ou de la publication du présent arrêté, ne sera pas muni du permis de séjour, sera mis en état d'arrestation pour être renvoyé dans un lieu d'internement obligatoire ou expulsé du territoire français, suivant le cas.

— On lit dans l'*Electeur du Finistère* du 24 décembre:

Ce matin, vers neuf heures, un événement douloureux a mis en émoi le quartier du Cours d'Ajot, à Brest.

M. le capitaine de frégate Collos, commandant en second la division, qui se promenait dans le jardin du Cours, a mis subitement fin à ses jours en se tirant un coup de pistolet dans la région du cœur.—Au moment où cet officier sortait l'arme de sa poche pour accomplir son suicide, le planton du colonel d'artillerie de marine qui se trouvait à quelques pas de là se précipita vers lui en s'écriant:

— Commandant, qu'allez-vous faire?

— Mais le soldat n'eut pas le temps d'arriver.

— Laisse-moi, mon garçon, lui fut-il répondu.

Et en même temps que ces paroles étaient prononcées, le coup de feu partait, et M. Collos tombé mortellement atteint. Il était âgé de 51 ans.

On ne sait à quoi attribuer cette funeste résolution d'un finir avec l'existence.—Rien dans la vie du défunt ne pouvait laisser prévoir un pareil dénoûment. Vivant tranquillement à Brest, au sein d'une famille unie et respectée, M. Collos semblait avoir en partage toutes les consolations qui peuvent attacher l'homme à cette terre. M. Collos laisse une femme et plusieurs enfants. L'une de ses filles, récemment mariée à un jeune officier de marine, allait le rendre bientôt grand-père. M. Collos avait été en proie pendant quelque temps aux fièvres intermittentes de Cochinchine. Son acte désespéré de ce matin a-t-il été le résultat du retour de quelque violent accès de cette maladie tenace? C'est là la seule explication qu'on trouve à ce suicide.

LE PETIT M. THIERS CHEZ M. LE PRINCE DE TALLEYRAND.—Sous le bienheureux règne de défunt Charles X de si monarchique mémoire, il prit certain jour fantaisie à M. le prince de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères pour le compte de S. M., de convier M. Thiers à un dîner qui devait réunir, à l'Hôtel de la rue Saint-Florentin, l'élite des ambassadeurs et des plénipotentiaires siégeant à ce moment à Paris. M. Thiers, déjà célèbre par la valeur et le succès de ses beaux travaux historiques, se trouvait alors un des rédacteurs les plus remarqués du vieux *Constitutionnel*; et M. le prince de Talleyrand n'avait rien imaginé de plus piquant que de servir en la personne de M. Thiers, un hors-d'œuvre de sa façon, à la sensualité intellectuelle et à la dégustation phrénologique de ses illustres invités.

Au jour indiqué et à l'heure convenue, chacun des conviés se trouva rendu à son poste de combat et d'observation. Messieurs les diplomates sont, comme on le sait, gourmands et gourmets. Le repas était somptueux et fin; et la conversation se ressentit quelque peu d'abord de la vigueur presque concentrée avec laquelle le premier service se vit attaqué. Mais après cette sorte de mise en train et active, l'esprit reprenant ses droits naturels sur la matière, on se prit dès lors à causer avec un peu de tiédeur des banalités du jour, puis à parler enfin des complications de la politique du moment. Ce fut alors, mais seulement alors, que M. Thiers, enhardi par l'intérêt que l'on semblait attacher assez visiblement à sa présence en pareille compagnie, se hasarda, lui aussi, à exposer ses vues, à formuler son opinion, et enfin à dérouler le plan de ses idées sur les questions qu'il n'avait pas craint d'aborder. Et tout cela fut fait et dit, à ce qu'il paraît, avec une telle netteté et une si parfaite convenance, que tous les auditeurs ne laissèrent pas que d'être frappés de la puissance de cette parole à la fois si entraînante et si convaincue.

Si grand en a résumé fut l'effet de cette improvisation inattendue sur tous les assistants, qu'en quittant la salle du banquet, pour passer dans le salon de réception, l'ambassadeur d'Angleterre attirant à lui son vieux, sceptique et narquois amphitryon, lui demanda d'un air confidentiel encore tout préoccupé:

"Eh bien! que pense Votre Eminence de ce petit gentilhomme de tant d'esprit?

"Mon Eminence, répondit aussitôt l'archi-chancelier ainsi interpellé, mon Eminence pense que ce petit homme a tout l'esprit qu'il faut pour perdre un jour la France."

La carrière de M. Thiers n'est pas encore finie; espérons que l'avenir démentira la prédiction de Talleyrand.

DE QUOI FUMER!—Le *Journal de Lyon* publie l'anecdote amusante que voici:

"Tout dernièrement, un jeune officier de cavalerie, que nous appellerons Aurélien, si cela ne vous fâche pas, traversait notre département avec un détachement de soldats et de chevaux; il reçut l'ordre de s'arrêter quelques jours à X...., petit village des environs, réputé pour sa bonne chère.

"En sa qualité de commandant de la petite troupe, il fut logé chez le maire.

"Vingt-huit ans, lieutenant, mince et sentimental, joli garçon par-dessus tout cela, tel est son signalement.

"Il avait mis dans l'écurie du maire trois chevaux à lui, sans compter celui de son brosseur, plus quatre autres chevaux appartenant à des sous-officiers logés dans des maisons sans écurie; total huit chevaux.

"Mme E......, la femme du maire, avait un admirable teint de brune, de magnifiques cheveux bruns, de grands yeux tour à tour voilés de langueur et pétillants de malice, une taille de sylphide, un pied d'Andalouse....... Au bout de quarante-huit heures, il en était éperdûment amoureux....

"Bientôt, il s'aperçut qu'il ne déplaisait pas; elle le regardait avec une expression de tourterelle effrayée qui flattait prodigieusement son amour-propre de vainqueur; sa belle bouche parlait peu; mais son sourire empirait en disait plus que ses paroles. Huit jours après, voyant qu'elle semblait éviter un tête à tête, il crut faire acte de machiavélisme le plus raffiné en lui disant d'un ton farouche et d'une voix étouffée:

"—J'ai reçu une lettre de mon colonel.... Je pars demain.

"—Oh! non, pas encore, murmura-t-elle tout bas, comme si une émotion invincible lui arrachait son secret.

"Ce pas encore! prit pour lui les proportions d'un aveu. Il se garda bien de partir, et se décida à envoyer une épître incendiaire.

"Un soir qu'il ruminait sa déclaration, il entendit dans la cour un dialogue vif et animé. Ses rideaux étaient baissés, ses fenêtres ouvertes, il pouvait tout entendre.

"—Je te dis, Eulalie, disait le mari à sa femme, que je ferai un éclat...... Je ne suis pas d'humeur à supporter tes avances à cet officier....

"—Vraiment! tu t'en es aperçu?

"—Cela saute aux yeux et c'est un scandale, et si tu continues......

—Tu crois donc, mon gros loulou, que ce que j'en fais, c'est pour les moustaches de ce monsieur....

"—Et pour qui, juste ciel!

"—Pour ses chevaux, il en a huit; s'il reste jusqu'à la fin du mois, nous avons de quoi fumer tout notre grand carré de pommes de terre.

"Horreur! une perle dans du fumier! Un fumier dans une perle! Lovelace absorbé par Mathieu de Dombasles!

L'officier partit le lendemain, fut huit jours après en Afrique, adressa à son hôte une boîte de cigares algériens, et y joignit ces mots:

"Il y a plusieurs manières de *fumer!*"

Le roi de Bavière penche depuis quelque temps de plus en plus vers la Prusse. Il est sur le point de donner à l'armée bavaroise le casque et l'uniforme bleu foncé de l'armée prussienne. Il a, en outre, l'intention de nommer le prince Frédéric-Charles colonel chef d'un régiment bavarois, et le bruit court à Munich que le général von der Tann sera envoyé à Berlin en mission particulière.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur

Mardi, 21 Janvier 1873.

MARIE JEANNE ou la FEMME DU PEUPLE,

Drame en 5 actes et 6 tableaux.

MERCREDI, 22, Bénéfice de M. Molina,

Le Chiffonnier de Paris,

Drame en 5 actes et 12 tableaux.

21 janv—1t

Académie de Musique.

DAVID BIDWELL....Propriétaire et Directeur

J. KITTREDGE..........Trésorier

Seconde semaine de l'engagement de la célèbre TROUPE DE LYDIA THOMPSON,

Mardi soir, 21 janvier.

Changement complet de spectacle

LES BRIGANDS,

On commencera par

TO OBLIGE BENSON.

M. HARRY BECKETT dans son grand rôle de "Trotter Southdown".

Mercredi soir, 22 janvier.

ROBIN HOOD,

Vendredi soir—Second bénéfice de Mlle THOMPSON.

Samedi.—MATINÉE. 21 janv

Théâtre St-Charles.

Propriétaire..........BEN DE BAR

Dernière semaine de l'engagement de la troupe LINGARD.

Mardi soir, 21 janvier.

Kind to a Fault.—The Lingard Sketches.—Les Ladrones, opérette nouvelle.

VENDREDI, bénéfice de WM. HORACE et ALICE DUNNING LINGARD.

SAMEDI, Matinée à midi.

L'ouverture commence à 7 heures et demie.

21janv

Concerts Rubinstein.

RUBINSTEIN ET WIENIAWSKI.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Commençant Lundi, 27 Janvier 1873.

MM. GRAU et CANONGE ont l'honneur d'annoncer au public le début, à la Nouvelle-Orléans, de

ANTON RUBINSTEIN,

LE PREMIER DES PIANISTES ACTUELS

Il se fera entendre, pour la première et dernière fois dans notre ville, avec des artistes éminents, parmi lesquels se trouvent

HENRI WIENIAWSKI,

Célèbre dans le monde entier et considéré en Europe comme le seul rival de Paganini.

Mlle LOUISE LIEBHART,

La célèbre soprano.

Mlle LOUISE ORMENY,

La contralte favorite.

Accompagnateur, Mons. L. REMBIELINSKI.

La vente des places commencera le JEUDI, 23 janvier, à la salle de l'Opéra et au magasin de musique de Grunewald.

—PRIX.—

Loges de premières et de parquet	$2 00
" grillées de premières	2 50
" découvertes de premières	2 50
" secondes	1 50
Chaises d'orchestre	2 00
Parquet, places réservées	1 50

N. B. — Les abonnés qui désirent garder leurs places pour chacun ou tous les Concerts de Rubinstein sont priés d'en donner avis au bureau avant la vente régulière des places.

Les pianos des Concerts Rubinstein sont ceux de Steinway. 17 janv—

Théâtre des Variétés.

Seul locataire..........Lawrence Barrett

ENGAGEMENT DE LA PLUS GRANDE ARTISTE DU SIECLE,

CHARLOTTE CUSHMAN,

LUNDI SOIR, 20 janvier tous les soirs et mercredi à midi, la célèbre artiste dans son rôle de

MEG MERRILES,

Du drame de Terre,

GUY MANNERING.

Nouveaux décors et musique.

A l'étude—HENRY VIII et MACBETH, de Shakespeare. 19 janv

Café Bismarck,

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Donné tous les soirs à sept heures, par la Troupe Parisienne, sous l'habile direction de Mlle Thérésa, première chanteuse des cafés chantants de Paris.

Entrée gratuite. 21janv—1f

Grande Foire Diocésaine,

SOUS LA DIRECTION DE Mgr PERCHÉ.

POUR bâtir des Ecoles paroissiales et une salle pour les associations catholiques; commençant le 6, et finissant le 22 du mois courant, à la salle de l'Exposition, et à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts.

Prix d'entrée..........25 cts

10janv au 22

Grande Foire Diocésaine.

Concert et Pièce Comique,

CE SOIR, A 8 P. M.

Entrée..........25 cents.

21janv—1

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 40 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port, prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 40 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

MR. WENGER a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que, désirant assurer les services des artistes distingués dont les noms suivent, il donnera des CONCERTS TOUS LES SOIRS, à son nouveau Café, No 1 de la rue Bourbon:

Mlle THERESA,
Mr. RENOR,
Mme SUZANNE,
Mme PELLISIER.

Les concerts commenceront samedi soir et dureront tout l'hiver.

8janv—1m

Bals du Théâtre de l'Opéra.

UNE série de quatre BALS PARÉS et MASQUÉS sera donnée, au Théâtre de l'Opéra, comme suit:

Le premier Bal aura lieu le SAMEDI, 25 janvier 1873; le deuxième, le VENDREDI, 7 février; le troisième, le SOIR DU MARDI GRAS; le dernier, le SOIR DE LA ST. JOSEPH.

Le prix du billet est de $2.

Ces bals seront sous la direction d'un Comité d'invitations.

Les dames qui désirent y assister sont priées d'adresser leurs demandes au Comité, au bureau du Théâtre de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon.

H. DUCATEL, et
THEO. FORTINEAU,
Directeurs.

N. B.—Les demandes de location du vestiaire et de la buvette devront être adressées aux Directeurs. 15 janv—2m McV

MADAME ALABAU,

91 CONTI CONTI 91

Champion Costume Store of America,

VIENT de recevoir 5,000 Costumes et Dominos brodés en lamé pour dames et messieurs, tels que:

Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc. etc.

—AINSI QUE—

25 Armures, Cols, Moutres, Démons, Singes Ours, le Grand Lucifer avec sa suite.

Rappelez-vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les Costumes du "ROI CARNAVAL" et ses Ministres, le Mardi-Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 rue Conti 91

1er déc au 19 mars

Le Collége Commercial de Dolbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de tenue de livres et d'écriture pour les dames. 3 dec—1m

BITTER DES ARABES,

PERFECTIONNÉ,

BREVETÉ S. G. D. G.

CE produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate; il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

9janv—1m

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1873.

LA société TRISCONI & MAIRE est, aujourd'hui, dissoute par limitation. M. John Trisconi continuera le même genre d'affaires pour son propre compte et assume toutes les dettes jusqu'à ce jour.

Les personnes qui ont des réclamations contre la maison sont priées de les présenter à M. John Trisconi dans les dix jours qui suivront la présente date.

JOHN TRISCONI,
ALFRED MAIRE.

Le soussigné, en se retirant de la maison Trisconi & Maire, offre ses remerciements à ses nombreux amis pour le bienveillant patronage qu'ils ont accordé au "Customhouse Exchange," et espère qu'ils le continueront à l'établissement.

14jan—1m ALFRED MAIRE.

HORTICULTURE FRANÇAISE,

ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANTES, ETC.

Sous l'Hôtel St. Charles.

M. PELLORCE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède une immense quantité de PLANTES de premier choix et de toute espèce, arrivées par le dernier steamer, en parfaite condition, lesquelles seront vendues à des prix excessivement réduits 14janv—1m

MME BONOMO, au No. 30 de la rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, se recommande comme médecin pour toutes les maladies des femmes et comme sage-femme. Elle promet la guérison de toutes les maladies provenant du sang, telles que maux de pieds et enflure des jambes; des brûlures occasionnées par l'huile de charbon; des rhumatismes, des maladies de la matrice; de la dentition, etc. Chambres pour dames sur le point d'accoucher. Bon traitement et prix modérés. Consultations, tous les jours, de 1 à 4 heures. 1nov—1an

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

NOUVELLE-ORLEANS, 11 Janvier 1873.

AVIS RELATIF AU FRET.

LE FRET POUR TOUT LE PARCOURS sera reçu, à dater D'AUJOURD'HUI, sous l'ordre de J. G. MOREY, agent contractant.

Les expéditeurs sont avertis de se procurer les taux et d'en accompagner l'expédition, autrement les taux du tarif seront exigés.

E. A. BURKE,
Agent du Fret.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEPARTEMENT DU FRET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, 11 Janvier 1873.

AVIS RELATIF AU COTON.

Les Consignataires et les Directeurs de Presses à Coton sont prévenus que le Coton qui ne sera pas enlevé des cours de la Compagnie dans les vingt-quatre heures qui suivront l'avis donné aux Consignataires, pourra être emmagasiné aux frais et risques de ces derniers. Ce règlement sera mis à exécution à dater du 11 janvier.

14janv—1f E. A. BURKE, Agent du Fret.

DIVERS.

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 20 décembre 1872.—L'élection annuelle des Directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette Banque, le TROISIEME MARDI DE JANVIER—21 du mois prochain—de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

21 déc—au 21 janv CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, le 3 janvier 1873.—L'élection annuelle de trois Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de la Banque, rue Toulouse, No 44, le LUNDI, 3 février prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi.

[illegible] E. L. PEIRE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

4 janv—au 3 fév T. L. DELERY, Caissier.

Association de l'Hôtel St-Louis.—La première élection des sept membres du Conseil de cette Société aura lieu le PREMIER JOUR DE FEVRIER, dans le bureau de l'Association, entre dix et deux heures.

H. DANSEREAUX, Secrétaire.

11janv—1f

Bureaux de la Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.—Au No. 3 de la rue du Canal.—Nlle-Orléans, 17 janvier 1873.—L'élection de neuf directeurs par les actionnaires de cette Compagnie, pour l'année 1873, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le MERCREDI, 5 février 1873, de midi à 2 heures de l'après-midi.

18jan—1m D. FOUCHELU, Secrétaire.

Bureaux du Orleans Railroad Company, encoignure des rues Willie et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, ce 13 janvier 1873.—A une réunion des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 13 courant, un dividende de 3 1/2 à été déclaré, payable aux actionnaires, ou à leur ayant cause, à partir du 3 février prochain.

15 janv—au 3 fév P. TISNE, Jr., Secrétaire.

New-Orleans National Banking Association — Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1873.—A une élection qui a eu lieu le 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

Charles Cavaroc,	C. De Ruyter,
E. F. Mioton,	Léon Haas Jr.
J. Aldigé,	A. Tertrou,
E. H. Converse,	Theo. Lanaux,
S. Cambon,	A. A. Mouton,
P. S. Wiltz,	John Rocchi,

Et, aujourd'hui, à l'assemblée régulière, M. CHARLES CAVAROC a été réélu Président à l'unanimité.

17 janv—1m HENRY BLACHE, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, encoignure White et Laharpe.—Nlle-Orléans, ce 15 janvier 1873.—L'élection annuelle de sept Directeurs, pour servir l'année, aura lieu conformément aux règlements Lundi, 3 de Février, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

15janv—au 3 fév P. TISNE, JR., Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du City Railroad.—9 janvier 1873.—A une élection tenue à ce Bureau, le LUNDI, 16 de décembre 1872, les messieurs suivants ont été élus Directeurs pour servir durant l'année suivante:

B. BISCOE,	JOHN C. ROOKES,
J. P. COULON,	SAMUEL SMITH,
J. M. DEMAREST,	C. H. SLOCOMB,
H. GALLY,	P. SIMMS,
JAMES JACKSON,	J. H. STAUFFER,
R. M. O'BRIEN,	FREDERICK WINTZ.

Et, à une Assemblée du Board des Directeurs, tenue le 8 janvier 1873, M. FREDERICK WINTZ a été unanimement réélu Président, et M. C. C. LEWIS, Secrétaire.

19 janv—au 1er fév C. C. LEWIS, Secrétaire.

Banque du Canal.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1873.—Le 3 du mois dernier, à une élection, par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs pour l'année:

Geo. Jonas,	J. H. Stauffer,
J. M. Allen,	J. C. Morris,
Geo. H. Preston,	K. J. Hart.
	David McCoard.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. GEO. JONAS a été réélu Président, à l'unanimité.

9 janv—1f CH. JUMONVILLE, Caissier.

AVIS.—A une élection qui a eu lieu le 23 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, pour servir pendant l'année suivante:

Chs. Cavaroc,	Chs. De Ruyter,
Léon Haas, Jr.,	E. F. Mioton,
W. Agar,	S. Cambon,
Arthur Poincy,	J. Egle,
P. S. Wiltz,	Léon Queyrouze,
John Rocchi,	J. R. Levert.

Et, à un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu AUJOURD'HUI, M. C. Cavaroc a été réélu Président à l'unanimité.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1873.

8jan—1m G. LANAUX, secrétaire.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1872.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de six pour cent aux actionnaires et d'un et demi pour cent aux déposants (libres de la taxe du gouvernement), lesquels dividendes provenant des bénéfices des six derniers mois et seront payables à partir du mercredi, 15 janvier.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.

—Directeurs—

P. Maspero,	Jno. T. Hardie,
Jno. D. Cobb,	Chas Lafitte,
Adolphe Meyer,	P. Fourchy,
Albert Baldwin,	Paul Fourchy,
	Ernest Miltenberger.

Licences de la Ville pour 1873.—Département des finances.—Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1873.—Ce département sera ouvert au public, par la voie des journaux de la ville, qu'il sera prêt à percevoir le montant des licences de la ville pour 1873.

(Signé) LOUIS SCHNEIDER,

8jan—1m Administrateur des Finances.

New Orleans National Banking Association.—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1872.—A une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de six pour cent, (6 p.c.) qui sera payé aux actionnaires à dater du 10 janvier prochain.

1erjan—1m HENRY BLACHE, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1872.—A une réunion du Board des Directeurs, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de trois et demi pour cent aux actionnaires et un dividende de deux pour cent aux déposants sur le moyenne de balances quotidiennes, a été déclaré sur les bénéfices réalisés par la banque pendant les six derniers mois, et lesquels seront payables à partir du 13 janvier 1873.

29déc—1m CHS. L. C. DUPUY, Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1873.—Conformément aux Réquisitions de la charte et à celles de la Législature, la Compagnie publie l'état suivant de ses opérations de l'année dernière.

Robert Grinnan	[illegible]
Daniel Hynes	[illegible]
Irvin & Smith	[illegible]
A. Bergamini, Est.	[illegible]
E. L. Sherman	[illegible]
A. Schwab	[illegible]
Ambert Winchill	[illegible]
E. G. Wolcott	[illegible]

Nlle-Orléans, 31 décembre 1872.

Nous, soussignés, certifions que ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie et qu'elle est de bonne foi.

(Signé) THOS. A. ADAMS, Président.
(Signé) WM. H. RICE, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1872.

(Signé) ANDREW HERO, Notaire public.

1er janv—1m

Avis aux Expéditeurs.—Compagnie du Chemin de fer de Jackson et Great Northern.—Bureau du Fret, Nouvelle-Orléans, Lee, 28 décembre 1872.—Les colis dont les marques ne seront pas claires et bien lisibles, ne seront pas reçus au bureau expéditeur du chemin de fer J. et G. N. Le nom du consignataire et la destination doivent être inscrits sur le reçu du dray.

Le fret pour Memphis, St. Louis, Louisville, Nashville et pour les endroits plus éloignés, ne sera reçu qu'avec un ordre de J. G. Morey, agent contracteur du fret, bureaux, bâtisse Odd-Fellows, rue du Camp.

29 déc—1m E. A. BURKE, agent du Fret.

Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.—AVIS.—Avis est donné par les personnes ci-après désignées de venir recevoir, aux bureaux de cette Compagnie, coin des rues Carondelet et Commerce, dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication,—les montants de scrip et de l'intérêt, réclamés et placés en regard de leurs noms, autrement les dits montants seront portés au crédit des dépenses casuelles, ainsi qu'il est stipulé dans l'article 8 de la charte de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1873.

	Années.	Scrip et intérêt
Bachi, Jos.	[illegible]	[illegible]
Cohen	1870	[illegible]
Cramen & Basé	[illegible]	[illegible]
Cramon & Basé	[illegible]	[illegible]
Carrère J. P.	[illegible]	[illegible]
Christ Louis	1870	[illegible]
Delamotte, A.	[illegible]	[illegible]
Darroch, Dan'l	[illegible]	[illegible]
D'Homergue, Mme L. C.	[illegible]	[illegible]
Dugas, I.	[illegible]	[illegible]
Grevenig, T. J.	[illegible]	[illegible]
Hall, Young & Co.	[illegible]	[illegible]
Hervey, J. B.	1870	[illegible]
Jalbert, L. N.	[illegible]	[illegible]
Jalbert, L. N.	[illegible]	[illegible]
Laroslawski, J.	[illegible]	[illegible]
Mauve & McCall, en liquidations.	[illegible]	[illegible]
Léonard, P. T.	[illegible]	[illegible]
Lee, Kate M.	[illegible]	[illegible]
Marx, Evrie	[illegible]	[illegible]
Manbé, François	[illegible]	[illegible]
Menne, Wm.	[illegible]	[illegible]
McKinzie, Mme Margaret	[illegible]	[illegible]
Motsch, Adam	[illegible]	[illegible]
Montieaux, Dem.	[illegible]	[illegible]
Raffel, Jos.	[illegible]	[illegible]
Raffel, Jos.	[illegible]	[illegible]
Sawyer, J.	[illegible]	[illegible]
Seibert, Peter	[illegible]	[illegible]
Schaffer, B.	[illegible]	[illegible]
Simon, B.	[illegible]	[illegible]
Schmitt, Louis	[illegible]	[illegible]
Wise, V.	[illegible]	[illegible]

Toutes les personnes qui ont eu des relations d'affaires avec la Compagnie, du 1er octobre 1870 au 30 septembre 1871, sont encore invitées de venir réclamer un dividende de 12 1/2 pour cent, déclaré le 3 juillet dernier. Ces dividendes qui ne sont pas réclamés dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication, seront portés au compte des dépenses casuelles.

LEON SERE,
L. W. BAQUIÉ, } Commissaires.

5jan—30f

RAPPORT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat,

(SYSTÈME MUTUEL)

ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

En caisse	$644,121 62
Checks sur d'autres banques	422,771 14
Portefeuille	1,069,279 64
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	800,000 00
Primes sur bonds pour garantir la circulation	55,000 00
Actions et autres garanties	22,000 00
Dû par des agents de rachats et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	266,225 10
Propriété foncière	88,344 22
Mobilier et installations	126,125 00
Taxes payées	[illegible]
Dépenses courantes	12,759 46
	$3,159,689 12

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement	$1,451,566 26
Dû à des banques et à des banquiers	250,173 41
Circulation non rachetée	694,000 00
Capital	800,000 00
Fonds de surplus	[illegible]
Escompte, trois mois	$16,140 12
Change, trois mois	12,841 [illegible]
Intérêt, trois mois	13,385 [illegible]
Profits et pertes, trois mois	3,094 [illegible]
	27,381 46
	$3,159,689 12

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.
Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

DIVERS.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS:

No 122 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de six pour Cent.

C. D. STURDEVANT, Caissier. A. PAILLET, Avocat.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 3 janv—1an

Manufacture de Corsets et de Malakoffs.

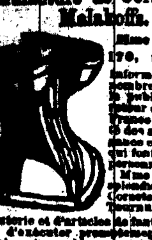

Mme BOUMARD, 170, rue du Canal, informe les dames, ses nombreuses clientes et le public qu'elle est de retour de son voyage de France, d'où elle a apporté des formes d'une élégance et d'une fraîcheur qui feront l'admiration des personnes qui les voient.

Mme BOUMARD a un splendide assortiment de Corsets, de Malakoffs, de Tournures, de Lingerie, de Bijouterie et d'articles de fantaisie; elle est en mesure d'exécuter promptement et à des conditions très raisonnables, en raison de la crise que nous traversons, tous les ordres pour Corsets et pour Malakoffs, qu'on voudra bien lui confier.

29déc—3m

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 28 Carondelet street, Bank office.

State and City Taxes paid at a liberal discount.

16 juin—1an

JULIUS LOEFFLER,

42......RUE ROYALE......42

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de renouveler et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 24déc—1an

GRAND DÉPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

Chez les

QUEYROUZE & BOIS

Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée

LAURENT LACASSAGNE,

22 oct—6 m Agent.

COBB, DOLHONDE & CO,

COIN WALNUT ET THIRD,

St. Louis, Mo.

COBB, DOLHONDE & CO.,

Au No. 30 de la rue des Magasins,

Nlle-Orléans, La.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

PROVISIONS, Farines, Whiskies, Café, Sucre, Toile d'emballage, Grains, Laine, Peaux.

Ils sollicitent les ordres et les consignations et font des avances sur les Produits de l'Ouest et du Sud, expédiés à leur maison ou à celle de leurs amis de la Nlle-Orléans, de New York et de Liverpool. 22 déc—3m

J. LAVIZZO,

Encoignure Chartres et St-Louis.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un bel choix de BIJOUTERIE, telle que CHAINES, MONTRES, BAGUES, PARURES, ORFEVRERIE, etc., qu'il vendra à un prix des plus raisonnables.

Les personnes qui ont des montres à acheter sont priées de venir visiter avant d'acheter ailleurs. 22 déc—1 m

Attendu de Bordeaux, etc.

A vendre, au débarquement, par les soussignés:

Par steamship MINNESOTA,

50 barriques VIN ROUGE "Lasand"

Par le navire HAMBOJA,

20 barriques VIN BLANC "Graves"

20 do VIN ROUGE "Bon-vor"

20 do do do "St.-Loubès"

15 caisses CHAMPIGNONS de Paris.

QUEYROUZE & BOIS,

Aux Bienville-Store,

31 déc—1m Coin Vieille Levée et Bienville.

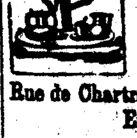

Rue de Chartres, 139,

Encoignure Toulouse.

LE soussigné prévient sa clientèle et le public en général que Mme ROUYER vient d'arriver d'Europe et du Nord avec un assortiment de marchandises, qu'il offre à 25 pour cent de réduction, telles que: Bijouterie, Bracelets, Bouclés d'oreilles, Broches, Médaillons, Montres et Chaînes de gilets etc, etc, etc.

Grand choix de Lunettes et Binocles en or, argent, écaille, acier—Pince et change les verres.

Pendules françaises bronzées et dorées.

Orfèvrerie et argenterie pur et en plaqué pour hôtels, restaurants et cafés. Bijouterie de visite orfèvrerie, de vieux couverts, etc. Spécialité pour les couverts argentés. Le tout garanti.

Le public est prié de venir examiner mon magasin avant que d'acheter ailleurs.

Réparations de montres, pendules, bijouterie et orfèvrerie, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

C. ROUYER.

26déc—3m DMaJ

HORTICULTURE FRANÇAISE.

Plants, Plants.

Grande exhibition de Plantes d'Europe importées de France par le dernier steamer; tels que: Camellias, Magnolias, Peonies, Azaléas, Rosiers de toutes espèces, Arbres fruitiers, Pêchers, Pruniers, Cerisiers, Pommiers, Abricotiers, Vignes, Fraisiers en arbres, Framboisiers, Perpétuelles, Palmiers et autres Plantes de choix. Ces plants sont à vendre au magasin de DOM. CARDINIER, rue Carondelet, No 1 et 2 au prix de [illegible] 16déc—1m

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Chartres.

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., Louis Seize, Marie Antoinette, Impériale, Renaissance variés en couleurs; pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout de dernier genre, en magasin de M. F. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Chartres.

L'assortiment des magasins et marchés l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés. 1nov—1an

AUX PLANTEURS. AUX JARDINIERS

BLOOD FERTILIZING WORKS

—OF—

JOHN DOLHONDE.

CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et se trouve à même de livrer tout engrais demandé.

Un nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est maintenant recommandé à ceux qui veulent récupérer la terre.

Il convient spécialement aux terres épuisées par des récoltes successives de cannes et de cotons.

CHAS. DE RUYTER, Agent,
H. Gallier Court,
4 déc—3m Lock Box 301, P. O.

Il était attendu depuis longtemps—il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les étoffes, pour reconnaître l'argent contrefait et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin d'ajuster le foyer, qu'il permet à tout le monde de s'en servir. D'autres microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent $300 pièce et davantage et il est si difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $150, l'acheteur en reçoit un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à

D. L. STAPLES & CO.,
23 oct—6 m Allen, Michigan.

Changement de Local.

W. A. KOWALSKI, marchand d'Huile de charbon, Fluide de gaz, Huile de lin et Huile de graines de coton, et toute espèce d'huile d'éclairage; de Lampes à gaz, Verreries, Girandoles de lampes, et Vaisselle, a transféré son magasin

Au No 196 de la Rue Tchoupitoulas,

(Entre les rues Lafayette et Girod.)

17 déc—3m—V Sa D

J. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES.

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE

Nouvelle-Orléans.

Lock Box No 704 du Bureau de Poste.

19 déc—3—m

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et débiet toute concurrence. 10 déc—1an

RICHARD FROTSCHER,

MARCHAND DE GRAINES

19 rue Dumaine,

Vend les célèbres Graines pour Jardinage, de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud. 8 janv—1m

WILLIAMS, RUPERTI & Co.,

186......Rue de la Commune......186

TIRENT sur les principales villes d'Allemagne, sur l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, la Suisse, la Suède, le Danemark, sur Alexandrie (Egypte), Beyrouth (Syrie), Smyrne, Mexico, New York et San Francisco.

26déc—3m

ALBIN ROCHEREAU,
WILLIAM T. REST,

PIERRE CRABITES,
ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK.

16 & 18 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

—ET—

IMPORTATEURS,

Nos. 23 ET 25, RUE BIENVILLE,

SEULS AGENTS DE

CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.

J. B CLERC & CO.—BORDEAUX: Grands Vins CHATEAU PAPE CLEMENT.

A. DELUZE & FILS—BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Château Yquem.

COGNAC.

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.

HENRY SUTTON
OLDENBURG
SAUTIER FRERES
LABBONDE FRERES
VERILLON 1815
ALEX. SEIGNETTE

La Rochelle.

GENIÈVRE.

Imperial Eagle—J. A. J. NOLET SCHIEDAM.

La Cloche—VAN DEN BERG & CO.

Porter et Sherry de PAUL EMILE THOMAS & E. REIG.

Vins Rouges et Blancs en barriques, demi-barriques et caisses.

Sardines à l'huile, Conserves, etc., etc.

27 déc—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.

Caisses à l'eau-de-vie, Sardines, etc., pour le compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE, Encanteur—MARDI, 21 janvier 1873, à midi, heures à 12, aux Cotton Bonded Warehouse, il sera vendu:

10 caisses Cerises à l'eau-de-vie,
50 " Sardines, Anchois, Petits Pâté, etc.
200 paquets Paillons.

Conditions—Comptant. 18jan—37

PAR D. E. MORPHY.

Faïence par le steamship St-Louis, de Liverpool.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 22 janvier, à 10 heures du matin, dans le salle de vente du magasin No. 47 de la rue des Magasins: 16 paniers faïence blanches, théières Rockingham, tasses, cruchons, etc.

Conditions—Comptant. 20jan

VENTES JUDICIAIRES.

Louis Bailes vs. John Behan Howard.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 441—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, dix huit de février 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Robertson et Claiborne, et désigné par la lettre B d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 2 d'octobre 1866, et annexé à un acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 6 d'octobre de la même année.

Le dit portion de terre ayant, mesure américaine, soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face à la Promenade Carondelet, soixante-treize pieds deux pouces trois lignes de profondeur et face à la rue Robertson, et soixante-quinze pieds sept pouces six lignes de profondeur sur la ligne à l'opposite, et soixante que pieds six pouces de largeur derrière. La dite portion de terre fait partie des terrains désignés par les Nos. 68 et deux dans l'îlet soixante-sept, suivant plan dressé par Sorgi, ci-devant voyer, le 8 de mars 1867 et déposé dans le No cinq au Livre de Plans de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartenait au défendeur en au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph Cazal, par acte au rapport de A. E. Bienvenu, en date du 2 décembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

18janv—18, 25, 4, 11, 18fév.

A. ROCHEREAU & CO., Agents etc. vs MARY E. PHILLIPS.

QUATRIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 2,341, (ci-devant Septième Cour de District).—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt-deux janvier 1873, à 5 heures P. M., à mon entrepôt No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ce qui suit:

Un piano carré, d'un lot de meubles et d'autres effets de cuisine.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 janv—11, 14, 17, 20, 22

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

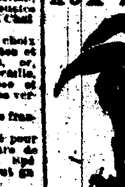

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les irritations de poitrine, les extinctions, les oppressions, les spasmes nerveux qui procèdent de l'état de la gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure la toux, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et combat toutes les maladies de poitrine.

Prix du flacon: $1.

Préparé et à vendre par

E. LAFLACE, Pharmacien

23 et 25, rue des Champs-Elysées.

On le trouve aussi dans les principales pharmacies de la ville. 25 jan—1m—VDMar

ED L. ZELL, F. R. TOSCANO,

ED. L. ZELL & CO.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, au coin des rues Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans. Lock Box 274 du bureau de poste. 16 déc—1an—2p

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

toutes sortes de produits de l'Ouest.

Aux Magasins bleus.

Coin Vieille Levée et Bienville,

17 juin—1 an Nlle-Orléans.

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureau No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872		$ 45,627 30
A ajouter:		
Primes sur risques non expirés de 1871		4,685 70
		$ 50,308 00
En moins:		
Primes non expirées	$ 9,176 24	
Primes remboursées	1,386 19	
		10,462 40
Montant net des primes reçues		$ 40,622 23
Pertes éprouvées pendant l'année	$ 11,185 64	
Réassurances	2,393 74	
Réduction	3,831 36	
		18,100 34
		$ 22,601 90
Taxes, Licences, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, moins les intérêts		12,857 49
Net profit		$ 9,123 42

ACTIF:

Billets d'actions	$ 21,206 16
Primes en voie de collection	3,682 60
Prêts et billets sur garantie	3,993 86
Mobilier, installations, etc.	3,480 60
Montant placé en diverses actions	1,480 00
En caisse	10,903 61
	$ 54,773 73

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.
JULES LE MOIRE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi, ce quatorzième jour de janvier 1873.

R. T. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, à partir du lundi 17 février 1873.

Il a de plus déclaré les dividendes suivants: Quatre pour cent sur le capital payé, Seize pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actions, à partir du 17 février 1873.

—DIRECTEURS.—

Chs. Roman,	Félix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Lafitte,
T. Reilly-Blanchard, Jr,	Emile Dupré,
Christian Roselius,	Clément Malandes,
François Guaydan,	G. de Fériet,
Félix Limet,	E. A. Gonzales
Jules Aldigé,	Louis Mathé,
W. J. Behan,	I. W. Hemer,
A. D. Vaisin,	F. Poeta.

A une réunion des Directeurs tenue le 11 courant, monsieur Chs. ROMAN a été réélu Président, à l'unanimité.

14jan—1mois JULES LE MOIRE, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

Vente des Revenus des Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE,
Nlle-Orléans, 20 Janvier 1873.

IL sera vendu, au comptant, à l'enchère publique, LUNDI, 27 du courant, à midi, à l'Hôtel-de-Ville, les revenus des marchés publics pour le mois de février 1873.

Les adjudicataires sont requis de se conformer à toutes les ordonnances de la ville relatives aux marchés, et auront le privilège de percevoir le revenu conformément à l'ordonnance No 787 telle qu'elle a été amendée.

Les enchérisseurs dont les propositions auront été acceptées devront faire un dépôt de cent cinquante piastres, comptant, pour chaque marché, au moment de la vente — dépôt qui seront déclarés fortuits au profit de la ville si les conditions du contrat ne sont pas remplies.

Les paiements devront être effectués en monnaie courante.

R. M. TURNBULL,
Administrateur du Commerce.

21 janv—24,22,23,24,25

PAR VINCENT & CO

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos. 60 et 62 de la rue de la Douane.—

MARDI, 21 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Marchandises sèches étrangères et américaines, "notions", bonneterie, articles de fantaisie, etc.

—Egalement—

Une facture de 300 pièces de tape checks suisses, mouchoirs à carreaux, linons Victoria et Bishop.

21 janv

PAR NASH & HODGSON.

Meubles et Divers—Service double en Porcelaine française, bleue et or, en bon état; un grand assortiment de Verrerie fine taillée; Buffet, Bibliothèque, Matelas de plume, Pendule française, Gravures, &c.—Le propriétaire ne voulant plus tenir maison.

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 5 de la rue Carondelet.—JEUDI, 23 janvier 1873, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 128 de la rue St Pierre, entre les rues Rampart et Bourgogne, il sera vendu, sans limite ni réserve—

Tout le contenu de la dite maison, se composant des articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 janv—

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MONTÉ, No. 54 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France, en consignation, une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, De Pierre, etc, etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Eau-de-vie de qualité supérieure. Savon de laitue et à la bière. L'incomparable Poudre de Riz de J. Sack. Un lot de Parapluies en soie, etc. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

$5,000 à celui qui prouvera californienne ne ramollit pas.

Cette racine à la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver à la peau toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONTÉ par une dame californienne, morte à l'âge de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.

7nov—6m—D Ma V

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 221 de la rue du Canal, et s'assure qu'il y a le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans. Là se trouve le plus faible loyer et la manière de frais, BLACKMAR vend à ses clients les plus grandes fabriques plus avantageusement et à plus bas prix qu'aucune autre maison. 27nov—6m—HuD

BUREAUX DE LA

Compagnie "Sun" d'Assurance

Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 63 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé..........$500,000.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:		
Sur risques d'incendie	$103,177 19	
Sur les risques de mer	58,063 86	
Sur les risques de rivières	41,990 [illegible]	$203,2[illegible] 54
Plus—les risques non expirés de 1871		[illegible] $234,[illegible]
Moins—les risques non expirés de 1872		$92,15[illegible] 00
Primes remboursées	2,781 [illegible]	34,909 [illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Risques d'incendie	$60,786 77	
Risques de mer	28,706 86	
Risques de rivières	23,394 67—78,987 00	
Plus, pertes non encore réglées	$12,680 00	
Fonds réservé	10,400 00	
Réassurance	4,800 00—$22,000 00	[illegible]
Frais généraux et dépenses		[illegible]
Intérêt sur le capital	$30,000 00	
Moins l'escompte et l'intérêt	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net		$69,394 22

L'actif de la Compagnie est, d'après les taux du marché comme suit:

Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et des Turners' Association	$109,432 00
Actions de Banques, de la Cie de Gaz et des Cies d'Assurance	109,544 72
Prêts garantis	39,413 36
Prêts garantis par hypothèque	40,100 00
Effets à recevoir	3,621 21
Scrip d'autres Cies d'assurance	2,936 [illegible]
Primes en voie de recouvrement	14,413 04
En caisse	76,716 14
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, JR.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 17 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	J. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
D. Bloom,	L. N. Marks,
Charles Macready,	W. R. Seymour,
Richard Flower,	J. Weis,
E. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Ramsay,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Allen,	S. B. Wheelock,
L. H. Joseph,	B. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Haas.

23 janv—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

300 caisses, Bottes, Souliers et Brodequins

300 lots Linge de clientèle.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVI, encanteur.—Salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres.—MARDI, 21 janvier à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 caisses bottes et souliers d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons, guêtres, congress, bottes, bottes en veau, en cuir, etc., bottes, brodequins, souliers, pantoufles en nombre de laboureurs, etc.

Chaussures de femmes, de demoiselles et d'enfants, balmorals, polonais, congress, souliers, peau de chèvres, bottines à boutons, etc.

300 lots linge de clientèle, de maison, formant un bel assortiment fait expressément pour le meilleur détail de la ville.

Conditions à la vente. 20jan

Vente de Syndic.

Cachemire de fantaisie, Draps noirs et de couleur, Etoffes à gilets de dessus, Draps d'Italie, Ouate, Linge, Lingerie, Etoffes de tailleurs, Vitrières, Comptoirs, Coffre-fort et Miroir.

Dans l'affaire ARNOLD WEBER, en faillite—No. 1254.—

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVI, encanteur.—Salle d'encan, au No. 36 de la rue de Chartres.—VENDREDI, 24 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No. 54 de la rue de Chartres, par ordre des syndics officiels—

Tout le fonds de commerce d'Arnold Weber, en faillite, comprenant: Cachemire de fantaisie, Draps noirs et de couleur, Etoffes à gilets de dessus, Draps d'Italie, Ouate, Linge, Lingerie, Etoffes de tailleurs, Vitrières, Comptoirs, Coffre-fort et Miroir.

Ces articles seront vendus sans aucune réserve quelconque, par ordre des syndics officiels.

Conditions à la vente. 14 jan—24

PAR G. DE FERIET & CO.

Jolie maison en bois et à étage portant le No 208 de la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.—Terrains de prix, pour bâtir, dans la rue des Marais, entre la rue des Ursulines et le Chemin du Bayou.

PAR G. DE FERIET—JNO. G. MONROE, encanteur—Bureau, No 50 de la rue Royale—JEUDI, 23 janvier 1873, à midi, à la Bourse des St-Louis, il sera vendu, à l'enchère publique:

1. Un Terrain situé le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Claiborne, Ste Anne et Robertson. Le dit terrain a, mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ensemble la maison en bois et à étage, couverte en ardoises, portant le No 208 de la rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée, 2 salons, salle à manger et office; au-dessus, 3 chambres à coucher, 2 cabinets et vestibule; une cuisine en briques à 2 étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée, 2 chambres et galerie et au-dessus 2 chambres et galerie; une petite bâtisse en bois contenant 2 chambres, hangar, etc. Le cour est briquetée.

2e. Un Terrain situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Ursulines, Villeré et Chemin du Bayou. Le dit terrain est désigné par la lettre A; il a 35 pieds 7 pouces de face à la rue des Marais, sur une profondeur de 84 pieds 11 pouces sur la ligne sur le rapport de la rue des Ursulines, 79 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale et 35 pieds ... de largeur au fond.

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur. En cas de procès, dix pour cent (honoraires d'avocat) et toutes les autres pénalités habituelles.

L'acte de vente pardevant C. F. Seelat, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Agréable résidence de famille au No 346 de la rue Craps.

PAR G. DE FERIET & CO.—JNO. G. MONROE, Encanteur—JEUDI, 23 janvier, à midi, à la Bourse d'encan St. Louis, il sera vendu, à l'enchère publique—

UN TERRAIN, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Craps (ou Bourgogne) Esplanade, Lanusse et Poëtes. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 27 pieds ... 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Ensemble la bâtisse en bois, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, cabinet et une galerie intérieure, deux cuisines, ayant chacune 2 chambres, hangar, puits, chambre à fourrage, chambres à charbon et à bois, lieux d'aisance, caves, etc. La cour est briquetée.

Conditions—Un tiers comptant, le restant à un et deux ans de crédit, en billets divisés en deux, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. Les bâtisses devront être assurées, et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès, dix pour cent pour honoraires d'avocat, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra payer les taxes de 1872.

L'acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Propriétés dans l'Esplanade.

Trois terrains de prix, à l'angle des rues Esplanade et Bourgogne.

Grande bâtisse en bois et à étage, sur deux terrains.

Et terrain au coin des rues Esplanade et Bourgogne.

PAR G. DE FERIET & CO—JNO G. MONROE, Encanteur—Bureau, No 50 de la rue Royale.—JEUDI, 23 janvier 1873, à midi, à la Bourse d'Encan St-Louis, il sera vendu—

TROIS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Craps (aujourd'hui Bourgogne), Dauphine et Kerlerec. Les dits terrains sont désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan fait par l'îlet et Commun, le 16 février 1841, et dont les numéros sont sur un plan déposé à l'office de Théodore Guyol.—No 792.

Les terrains Nos 5 et 6 ont chacun 26 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 91 pieds 3 pouces de profondeur; le terrain No 7 a 26 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur 91 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne formant le coin. Ensemble ... 11 pieds 11 pouces, s'ouvrant sur la rue Bourgogne, ..., les bâtisses et améliorations ...

Les treillages de la rue de l'Esplanade ...

Le terrain No 7 est un ...

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, à un et deux ans de crédit, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, payables annuellement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acte hypothécaire contiendra la clause de paiement et les pénalités habituelles.

L'acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Magasin de Groceries à l'encan!!

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur et agent de propriété foncière, No 97 de la Bourse.—MERCREDI prochain, 22 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, en détail.

Le Fonds de la dite Grocerie, consistant en Vins rouges en bouteilles, Liqueurs, Brandy, Whiskey, Cognac, Café, Sucre, Vaisselle, etc.

Aussi le fonds de commerce du marchand de la dite maison à l'avantage des acheteurs. La propriété sera d'abord offerte en bloc et si elle n'est pas vendue, le tout sera immédiatement vendu en détail.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis sur livraison.

Meubles. Meubles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur et agent de propriété foncière, 97, Bureau de la Bourse.

Succession de veuve Agnes Faesslé.

—No 31,881—

MERCREDI 5 février prochain, 1873, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 158 de la Bourse, entre les rues Poydras et Lafayette, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 17 janvier 1873, les effets mobiliers ci-après décrits, appartenant à la dite succession:

Un assortiment de meubles consistant en lits, armoires, lavabos, tapis, vaisselle, chaises, tables, ustensiles de cuisine, &c. &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, sur livraison.

19janv—21,29,5 fév.

PAR S. GUINAULT.

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Douane.—MARDI, 21 janvier 1873, il sera vendu, à 11 heures du matin, à Algiers, de l'autre bord du fleuve, sur la propriété de Mme Vve Camus, dans le rue au-dessus des Abattoirs, les vaches de M. Chas. Caussave qui se retire du commerce de lait:

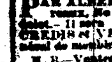

12 belles vaches laitières dont six fraîches en lait avec veau, et trois vont au moment de mettre bas.

1 bon cheval de selle et de trait, 1 excellente jument.

1 charrette à lait et les harnais.

La clientèle sera donnée en plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $150 comptant, et au dessus de $150 un an de crédit en billets faits et signés, endossés à la satisfaction du vendeur.

19janv—

PAR ALBERT PAUL.

Meubles, Pianos, &c.—A Vendre.

PAR ALBERT PAUL & CO., encanteurs, Bureaux, No 171 de la rue Poydras, près du Canal.—Il sera vendu tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS—Un assortiment général de meubles, pianos, tapis, &c.

N. B.—Ventes au dehors. Emmagasinage de meubles. 21 janv—1m

L'Argent ne peut pas l'acheter,

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

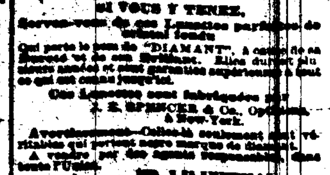

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de nos Lunettes perfectionnées de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT", à cause de sa dureté et de sa brillance. Elles durent plusieurs années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-ci seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant.

A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

MD. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 102 de la rue du Canal.

est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, lequel de qui l'on peut en obtenir. Il ne sera pas fait de colporteurs. 18nov—1an.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

—POUR CAUSE DE DÉPART—

UN CAFÉ (Coffee House), très bien situé, dans le 2nd District, faisant face au Marché Français. Les termes, facilité. S'adresser au No. 237, rue Vieille-Levée. 8 janv—1m

A Vendre,

Une jolie maison de résidence ... avec une petite ferme de 20 arpents, jardin, verger, ... chevaux, vaches, ... outils, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quelques cinq milles de Madisonville.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Abeille.

L'A[beille]

FEUILLETON

Or, deux ... un pied à ... tailles ... de ... avaient fait ... les personnes ... bien que ... dame ... qui ne fut ...

Du ... Elle ... ré ... enfin ... marqué ... chez elle ... Riccobon ... bruit ... nuit ... lonnée ... rose ... non de ...

Deux ... avaient ... calme ... frayeur.

... sur la route.

... Julien ... Doubault. ...